

ENTRÉE EN CLASSE DE SECONDE

Section Internationale Britannique

Votre enfant est actuellement en 3^{ème} Section internationale britannique. Vous allez l'inscrire en classe de **Seconde** pour la rentrée 2021 au Lycée français Jean-Monnet.

Pour rappel, ci-dessous, un tableau des enseignements obligatoires que votre enfant suivra en 2^{nde} :

Enseignements du tronc commun identiques pour tous
Français
Mathématiques
Langue et littérature anglaises (5h) : préparation IGCSE
2^{ème} langue vivante (débutée en 6^{ème} (LV1bis) ou débutée en 4^{ème} (LV2 obligatoire))
Histoire-géographie bilingue (2h+2h)
Education civique, juridique et sociale
- Sciences de la vie et de la Terre - Physique et chimie
Éducation physique et sportive
Accompagnement personnalisé

Les élèves qui préparent l'IGCSE *English Language et English Literature* peuvent éventuellement s'inscrire aux épreuves de mathématiques IGCSE mais doivent en assurer leur propre préparation.

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Pour la première et deuxième langue vivante, votre enfant doit obligatoirement poursuivre les langues vivantes de sa classe de troisième. Il faut donc sélectionner obligatoirement ces langues dans le module de réinscription.

ENSEIGNEMENT FACULTATIF

Le choix d'un enseignement facultatif est soumis à des règles précises, merci de lire attentivement les informations suivantes avant de poser votre choix.

Si ce choix n'est pas conforme aux règles énoncées ci-dessous, une correction automatique sera faite par l'établissement.

Attention : l'ouverture d'un enseignement facultatif dépend du nombre de demandes, nous pourrions vous demander de modifier certains de vos choix si le nombre d'élèves minimum n'était pas atteint.

➤ **Votre enfant peut choisir un enseignement optionnel**

Attention : tout enseignement optionnel choisi en classe de 2^{de} sera obligatoirement conservé en classe de 1^{ère} et de terminale. Les enseignements optionnels sont évalués et comptabilisés dans le cadre du contrôle continu sur le cycle terminal (1^{ère} / terminale) pour le baccalauréat.

Premier cas : Votre enfant suit en 3^{ème} un enseignement optionnel (LCA Latin/Grec, LV3 Espagnol, LV3 Allemand, LV3 Néerlandais, LV3 Chinois). Il peut le poursuivre mais aussi décider d'arrêter cet enseignement définitivement ou choisir un des nouveaux enseignements optionnels introduits en classe de seconde (Chinois débutant, Arts plastiques, Théâtre, option EPS, Italien). Les possibilités sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Un seul
choix
possible



ou	« Allemand LV3 »	Poursuite de l'option commencée au collège	
	« Chinois LV3 »		
ou	« Espagnol LV3 »		
ou	« Néerlandais LV3 »		
ou	« Latin »		
ou	« Grec »		
ou	« CNED 3 »(si autre langue non enseignée au lycée)		

OU

ou	« Italien LV4 » <i>Niveau débutant</i>	Nouvel enseignement optionnel	
ou	Arts Plastiques		
ou	Cinéma-Audiovisuel		
ou	Théâtre*		
ou	« EPS » : <i>badminton, escalade, musculation et course en durée</i>		

OU

ou	« Aucun »		
----	-----------	--	--

*Le théâtre de 3^{ème} est un enseignement de découverte d'une heure. Il n'y a pas de corrélation directe avec l'option théâtre en 2^{nde}. L'élève devra donc choisir en 2^{nde} entre LV3 (ou Latin ou Grec) et option théâtre 3h.

Deuxième cas : votre enfant ne suit pas d'enseignement optionnel en classe de 3^{ème}.

Il peut décider d'en commencer un ou de continuer à ne pas en avoir. Les possibilités sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Un seul
choix
possible



ou	« Italien LV4 » <i>Niveau débutant</i>	Nouvel enseignement optionnel	
ou	« Arts Plastiques »		
ou	Cinéma-Audiovisuel		
ou	« Théâtre »		
ou	« EPS » : <i>badminton, escalade, musculation et course en durée</i>		
ou	« Aucun »		

Toute question concernant la SI britannique est à poser par mail à :

james.titheridge@lyceefrancais.be